



SANTÉCLAIR

Dossier de Presse

**Pour une santé de qualité et accessible :
mission réaffirmée pour Santéclair !**

30 novembre 2023

01

Communiqué
de Presse

02

Notre raison d'être

03

Questions à Thomas
Laurenceau,
*Président du comité de
mission de Santéclair*

04

Santéclair
en chiffres

**Pour une santé de qualité et accessible :
mission réaffirmée pour Santéclair !**

Dans la continuité de son engagement historique pour l'accès aux soins et après l'intégration d'une raison d'être à ses statuts fin 2021, comme l'a rendu possible la loi PACTE, Santéclair est naturellement devenue la première plateforme de services santé à officiellement acquérir la qualité d'entreprise à mission au cours de l'été 2023. S'est ainsi tenue la première réunion du comité de mission de Santéclair le mercredi 22 novembre 2023. Cette nouvelle instance de gouvernance de l'entreprise assurera le suivi de la mise en oeuvre de sa mission centrée sur l'affirmation de Santéclair en tant que partenaire de référence pour accompagner les assurés dans leurs parcours de soins, faciliter le recours à des soins pertinents et de qualité, optimiser l'intervention des acteurs y participant et notamment des professionnels de la santé et de ceux de l'assurance complémentaire en santé.

Un comité de mission représentatif du rôle pivot de Santéclair dans le système de santé

Parce que la santé ne constitue pas un bien qui peut être proposé ou consommé comme un autre, Santéclair s'est toujours positionné à la croisée des chemins entre les assurés, les professionnels de la santé et ceux de l'assurance en intervenant pour que le plus grand nombre de Français puissent bénéficier de conseils et de soins de qualité, adaptés à leur situation et à un prix juste. L'expertise dont bénéficie Santéclair, après plus de 20 ans à jouer ce rôle pivot spécifique, se retrouve dans la diversité de ses parties-prenantes représentée parmi les 11 membres de son Comité de mission. Une instance de gouvernance complémentaire pensée pour être collectivement en mesure d'appréhender la particularité du positionnement de l'entreprise en tant qu'acteur économique engagé dans un domaine à forte responsabilité sociale et sociétale.

Des engagements correspondant au contrat santé augmenté porté par Santéclair

Parce que l'encadrement du contrat santé évolue, il se réinvente en répondant à des attentes de plus en plus fortes au-delà du seul remboursement des frais de santé. Ces attentes concernent les différentes parties que le contrat implique avec, chez chacune, la même nécessité de participer aussi à la prise en compte des enjeux de notre système de santé dans son ensemble.

Nos engagements en tant qu'entreprise à mission s'inscrivent entièrement dans cette volonté en garantissant que les contrats santé qui s'associent à Santéclair sont augmentés :

- **Augmentés pour les assurés** avec plus de 20 services innovants organisés par domaine de soins (de l'optique au dentaire en passant par la médecine et l'hospitalisation, la santé mentale et un nouveau parcours spécifique dédié à la prévention dès janvier 2024) et chaînés entre eux pour constituer un véritable accompagnement dans les parcours de soins en mesure de renforcer effectivement la capacité des assurés à faire les bons choix pour leur santé.
- **Augmentés pour les professionnels de l'assurance santé** avec des solutions spécifiques pour améliorer la performance de leurs contrats et la maîtrise des risques tout en facilitant l'accès aux soins et l'expérience client des assurés, grâce à des parcours fluides et cohérents intégrant notamment la lutte anti-fraude.
- **Augmentés pour les professionnels de la santé partenaires, conventionnés ou recommandés** avec des services efficaces pour optimiser l'organisation de leur activité, et la valorisation de leur engagement pour des pratiques éthiques et responsables.

En savoir plus

Santéclair veut contribuer à ce que chacun puisse bénéficier de conseils et de soins de santé de qualité, les plus efficaces, les plus appropriés à son état, les mieux adaptés à son contexte de vie, à un prix juste et apporter ainsi une contribution clé au système de santé et à la protection sociale pour l'ensemble des citoyens.

Raison d'être

A l'appui de cette ambition, Santéclair prend les engagements suivants :

Participer à l'amélioration générale du système de santé en luttant contre les inégalités en matière de santé et d'accès aux soins qu'elles soient sociales, cognitives ou géographiques.

Accompagner les assurés et les partenaires dans la transformation digitale du système de santé pour permettre une meilleure information et une appropriation des techniques afin de favoriser un développement inclusif de ces innovations.

Être à la croisée des chemins entre différents partenaires, notamment les professionnels de santé et les acteurs de la complémentaire santé, pour créer des synergies entre eux.

Favoriser les soins de proximité respectant l'ancrage territorial nécessaire tout en proposant des solutions lorsque l'accès aux soins est localement remis en cause.

Être un levier de modération économique au profit du plus grand nombre tout en promouvant une vision exigeante et éthique du soin.

Maintenir un niveau d'expertise et de compétence de ses personnels pour orienter les Français vers des soins et des services validés selon l'état de l'art.

Agir pour accroître sa responsabilité sociale et environnementale.



Question à **THOMAS LAURENCEAU,** président du comité de mission de Santclair

Qu'est-ce qui a retenu votre intérêt pour rejoindre le comité de mission de Santclair et accepter d'en être désigné président ?

Dénoncer les injustices et les dysfonctionnements du système, c'est utile et nécessaire – et c'est dans ma culture de journaliste et de militant associatif. Mais chacun peut aussi essayer d'agir pour faire bouger les lignes. Avec le temps, j'ai compris que les entreprises pouvaient être un puissant levier du changement. Une entreprise comme Santclair, qui permet à chacun de mieux s'informer, de mieux s'orienter, de mieux choisir et, au final, de mieux prendre sa santé en main, est utile non seulement à l'utilisateur, mais à l'ensemble du système de santé. C'est cette double utilité qui m'intéresse.

Thomas LAURENCEAU, personne qualifiée dans la représentation et la défense des droits des consommateurs et des patients / usagers du système de santé.

En tant qu'expert dans la défense des consommateurs et militant engagé au sein d'associations de patients, comment percevez-vous la mission à laquelle s'est engagé Santclair ?

Depuis plus de 30 ans, je me bats pour l'accès aux soins, au sens large : accès physique aux professionnels de santé, accès financier sans sacrifier la qualité, accès à l'information... Je connais Santclair depuis longtemps, nous avons travaillé sur des dossiers communs lorsque j'étais rédacteur en chef de 60 millions de consommateurs, et j'ai pu mesurer la sincérité de son engagement en la matière. Le combat pour un meilleur accès aux meilleurs soins, c'est pour moi le fil rouge de la mission de Santclair.

En quoi les objectifs que l'entreprise s'est fixé participent-ils à renforcer son implication sociale et sociétale par rapport à son domaine d'activité particulièrement sensible qu'est celui de la santé ?

Les grands objectifs statutaires traduisent les différentes facettes de l'engagement contre les inégalités sociales et territoriales de santé : modération économique, soins de proximité, montée en puissance du numérique tout en veillant à ne laisser personne au bord du chemin, etc. Je ne peux qu'y souscrire !

Ensuite, quand je regarde plus en détail les objectifs opérationnels, je les trouve assez techniques. Il y a peut-être là une marge de progression pour Santclair : faire en sorte qu'ils soient plus facilement lisibles par tous. Mais sur le fond, ils vont dans le bon sens : la diversité et la fluidité de l'offre, la transparence des pratiques et la clarté de l'information, un soutien spécifique à ceux qui ont de plus grandes difficultés à naviguer dans le système, et la reconnaissance du fait que le choix final relève de l'utilisateur. On ne lui impose pas, on lui offre un panel des meilleures réponses possibles.

Comment décririez-vous le comité de mission de Santclair ?

Un des objectifs statutaires de Santclair est d'être « à la croisée des chemins entre les assurés, les professionnels de la santé et ceux de l'assurance ». Je dois dire que la composition de ce comité le reflète bien ! Nous réunissons des compétences vraiment complémentaires : des salariés de l'entreprise, des acteurs de la protection sociale, un médecin généraliste, une actrice de la e-santé, un sociologue de la santé... J'espère pour ma part y apporter le regard spécifique des usagers.

Ce comité vient d'être créé, et il a besoin de temps pour devenir un véritable collectif. Mais ce dont je suis quasiment sûr, avec de telles individualités, c'est qu'il

ne se contentera pas de vérifier si les objectifs fixés sont atteints ou pas. Il sera à même de prendre la hauteur nécessaire pour challenger l'entreprise sur ses choix, lui suggérer des pistes nouvelles et la pousser à aller encore plus loin.

Quelles sont les prochaines étapes des travaux du Comité de mission de Santclair et en quoi vont-ils participer positivement au développement de l'entreprise et de ses activités ?

C'est à nous de l'inventer. Aujourd'hui, la feuille de route est quasi vierge, et les obligations légales sont très succinctes. Le code du commerce se contente de dire qu'un comité de mission est « chargé du suivi de l'exécution de la mission », et qu'il doit établir un rapport chaque année... Nous allons le faire, bien sûr, en nous réunissant régulièrement, en nous acculturant progressivement à cette entreprise quand même très particulière. Mais rien ne nous interdit d'aller un peu plus loin. Avec une posture d'"amis critiques", nous devons certes vérifier que Santclair tient ses objectifs, mais nous pouvons aussi l'inciter à avoir plus d'ambition sur certains points, à s'engager sur des pistes encore inexplorées... Avec un seul cap : être encore plus utile au système de santé, et donc à la société en général.

Quel lien entre la démarche d'entreprise à mission, la politique RSE et le plan stratégique ?

Par définition, on ne peut pas être entreprise à mission sans réflexion sociale et environnementale, puisqu'une entreprise qui abîme les êtres ou l'environnement dessert la société. Ce qui est intéressant, c'est la globalité de l'approche. Par exemple, comment contribuer à la décarbonation nécessaire de la société ? On peut le faire en choisissant ses équipements, ses partenaires ou ses fournisseurs, ou encore en favorisant le télétravail... Mais l'impact environnemental le plus puissant d'une entreprise comme Santclair n'est pas là. En développant une approche globale de la santé – l'alimentation, l'activité physique, la santé mentale, la prévention... – auprès de millions de bénéficiaires, elle peut contribuer à réduire la demande de soins. Et le soin qui a le meilleur bilan carbone, c'est bien celui que l'on n'a pas à prodiguer.

Le grand défi d'une entreprise à mission, c'est de trouver comment concilier différentes exigences plutôt que de les mettre en concurrence : l'innovation, le bien-être des salariés, le respect des fournisseurs, le service apporté aux clients, la rentabilité de l'entreprise et la "soutenabilité" des actions, etc. Il y aura toujours des arbitrages à faire, mais l'objectif est bien que le plan stratégique de l'entreprise traduise cette approche dans les faits.

Une entreprise engagée depuis plus de 20 ans pour l'accès aux soins pertinents et de qualité, notamment par la démocratisation des services en santé les plus innovants, en proposant :

Des services santé pour les particuliers

Orienter dans le parcours de soins et conseiller sur la santé tout en aidant à réduire les restes-à-charge en la matière, c'est ce que permet notre plateforme digitale MySantéclair accessible 24/7 et incluant plus de 20 services à forte valeur ajoutée structurés en 8 domaines de soins : optique, dentaire, audio, médecine de ville, hospitalisation, médecines douces, santé mentale, prévention.



Des solutions pour les professionnels de l'assurance

Une gamme de solutions pour les professionnels qui les aident à maîtriser leurs dérives techniques par l'amélioration de la performance de leurs contrats santé et de la gestion de leurs offres, tout en facilitant l'accès aux soins des personnes assurées et en renforçant leur expérience clients.



Un offre qui répond aussi aux attentes des professionnels de la santé partenaires

Les services Santéclair permettent aux professionnels de la santé de s'engager en toute sécurité dans un mode d'exercice soucieux de contribuer à l'accès aux soins pour tous : garantie de paiement sous 7 jours grâce à nos outils de tiers-payant, simplification des démarches administratives tout en disposant de la garantie d'un environnement sécurisé et conforme au cadre réglementaire et législatif pour le professionnel comme pour l'assuré.



Santéclair en chiffres



+ de 10 millions de bénéficiaires.



+ de 60 acteurs de la complémentaire santé (OCAM, courtiers, délégataires de gestion...) intégrant les services Santéclair à leurs offres.



150 000 professionnels de la santé partenaires, recommandés ou conventionnés.

● **1 Lab Innovation** porté par des compétences expertes en interne : docteur en médecine, scientifiques,...

● **+ de 2 millions** de prises en charge dans les réseaux.

● **370 collaborateurs** basés en France (Nantes et Paris) dont une équipe de plus de 15 professionnels de santé (dentaire, optique, audio).

● **+ de 2,2 millions** de connexions à nos services digitaux.

● **+ de 750 avis** d'utilisateurs affichant un score de 5 étoiles avec une note de 4,8 sur 5 sur le site Trustpilot.

● **1,6 million** de devis traités au cours des 3 dernières années.



SANTÉCLAIR

Rejoignez-nous sur :



Les services présentés sont proposés par Santéclair, Société Anonyme au capital de 4 336 711 euros,
7 mail Pablo Picasso 44000 Nantes, immatriculée au RCS de Nantes sous le numéro 428 704 977

Propriété de Santéclair – Document non contractuel